



Le p'tit Mannevillais

OCTOBRE 2024



Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Après un été je l'espère chaleureux et reposant, septembre a sonné l'heure de la reprise avec la rentrée scolaire et l'organisation du transport. Chacun reprend ses activités et ces dernières semaines ont été animées avec un programme diversifié : les commémorations de la Libération, les journées du patrimoine, un concert de trompette, la Mannevillaise Rose, le repas des seniors, ...

Des travaux de voirie sont également au programme. La réfection des ralentisseurs sur la commune et les aménagements de sécurité route de Rouen vont enfin être réalisés fin octobre. Nous en appelons à votre compréhension et votre civisme le temps des travaux.



Le p'tit Mannevillais vous présente, tous les trois mois environ, l'actualité de notre commune. N'hésitez pas à vous rapprocher des élus ou du secrétariat de mairie pour nous transmettre vos remarques ou vos interrogations.

Je vous souhaite un bel automne, profitez des belles couleurs que nous offre la nature.

Je vous invite d'ores et déjà à retenir votre soirée du vendredi 17 janvier 2025 pour notre cérémonie des vœux.

Isabelle DUONG

Le Maire

YOGA HALLOWEEN

LUNDI 23 OCT 17H15

Mairie municipale de Manneville sur Risle

DÈS 8 ANS
SUR INSCRIPTION
10 EUROS LA SEANCE

CONTACT : D.YOGAS 06.23.06.67.48
DELPHINED.YOGAS@GMAIL.COM

STAGES Arts du cirque

AU GYMNASÉ DE MANNEVILLE SUR RISLE

DU 23 OCTOBRE AU 1 NOVEMBRE 2024

6-8 ANS DE 9H45 À 10H45 50€ LES 5 JOURS
9-15 ANS DE 11H À 12H30 60€ LES 5 JOURS

STAGES ENCADRÉS PAR BERTRAND LESTRELIN
PROFESSEUR ET ARTISTE DE LA COMPAGNIE NINE DE RIEN
Informations et inscriptions par SMS
06 46 37 42 37

THÉ DANSANT

à Manneville Sur Risle

de 14H à 18H
Salle des fêtes

Entrée 6€ avec un café ou thé
et une part de gâteau

Réservation
au
06 75 04 64 95
ou
06 19 47 28 54

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

Animé par Patrick Perdrix

L'école

Rentrée des Classes - lundi 4 septembre :

L'école Léon et Eugénie Colombel accueille 96 élèves pour l'année scolaire 2024 - 2025.

- ⇒ Mme Rivière : PS - MS - GS : 29 élèves
- ⇒ Mme Ung : CP - CE1 : 22 élèves
- ⇒ Mme Durel : CE2 - CM1 : 21 élèves
- ⇒ Mme Mohring : CM2 : 24 élèves

La direction est assurée par Mme Durel.

Rappel des horaires de l'école : 8h30 à 12h / 13h30 à 16h.

Les services périscolaires (cantine et garderie) sont assurés par la Communauté de Communes :

- ⇒ Garderie : 7h30 à 8h20 / 16h à 18h30,
- ⇒ Cantine : 12h à 13h20.



Initiation tennis par l' ASMFC Tennis :

L'ASMFC tennis a organisé le jeudi 6 Juillet, une animation "découverte tennis" pour les enfants de l'école. Cette animation s'est déroulée sur le court de tennis récemment remis en état. Merci à Bertrand Marousez, Stéphane Morin, Gilles Recher ainsi que les enseignantes, pour leur aide précieuse lors de cette animation.



Eclairage leds :

L'éclairage de la classe de maternelle ainsi que de la salle de motricité a été remplacé par des panneaux LED afin de réaliser des économies d'énergie et améliorer la qualité de l'éclairage pour le bien-être des enfants. Le coût total de ces travaux confiés à l'entreprise HOYÉ s'élève à 3 040 € HT subventionné à 40% par l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement Territoriaux Ruraux).

Défi solidaire et sportif

Le vendredi 13 septembre, les élèves de CE2 au CM2 sont venus encourager et ont participé au défi sportif et solidaire entrepris par Benoit Letellier. Ce dernier a réalisé 125 allers-retours dans la côte de Bonnebos en 24 heures. Les enfants ont pu mesurer la performance avec un ou deux allers-retours pour les plus grands et quelques mètres pour les plus jeunes. Un goûter a été offert aux élèves par la commune pour les récompenser de leurs efforts.



Cérémonie commémorative

La cérémonie de commémoration de la Libération de Pont-Audemer a eu lieu le 1^{er} septembre devant le musée Départemental de la Résistance et de la Déportation, en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Bernay.

Lors de cette cérémonie, le dernier résistant du Maquis Surcouf, le Capitaine Jean Bertho dit « secrétaire », âgé de 101 ans a été mis à l'honneur. La Médaille du Souvenir Français lui a été décernée.

Le drapeau du comité de Pont-Audemer / Manneville du Souvenir Français a été remis à Monsieur Michel Leroy.



Maisons fleuries



Le samedi 21 septembre, a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries. Le jury a sélectionné 71 habitations lors de la tournée effectuée en juillet. Les premiers de chaque catégorie ont reçu un bon d'achat à valoir à la pépinière BRIERE. Madame le Maire a félicité tous les participants qui, en fleurissant leurs jardins, terrasses ou balcons, contribuent à faire de Manneville-sur-Risle une commune très bien fleurie.

Concert de trompette



Dimanche 22 septembre, Jean-Jacques PETIT, trompettiste Normand et artiste international a donné un concert de trompette. Le public a apprécié les morceaux de musique classique, jazz, variété internationale et gospel. Comme il aime le dire lui-même, l'artiste fait chanter sa trompette. Les enfants présents ont pu participer au spectacle, dont la jeune Louise, élève de CM1 qui fait de la trompette depuis 2 années. Un beau moment musical offert par la mairie.



Repas des Séniors

120 convives se sont retrouvés ce dimanche 6 octobre pour le traditionnel repas des Seniors organisé par le CCAS. La doyenne (Jacqueline LAMY) et le doyen (Lucien ROBERT) de ce repas ont été mis à l'honneur.

Découvrez quelques photos de cette très belle journée partagée sur le thème de l'automne, autour d'un excellent repas concocté par le traiteur « Fournier » d'Étréville et animé par le duo musical « Annick et Rudy ».



Associations



Comité des fêtes :

Le comité des Fêtes a organisé le dimanche 22 septembre la 4^{ème} édition de la Mannevillaise Rose. Quatre parcours étaient proposés : deux en marche ou footing libres de 9 et 15 Km et deux en VTT de 20 et 40 Km.

Cette manifestation a réuni un peu plus d'une centaine de personnes pour la bonne cause, celle de la recherche contre le cancer du sein et a rapporté la somme de 1435€.

Un chèque de ce montant sera prochainement remis à M. Phi-

lippe Rives, président du Comité de Normandie de la Fondation pour la recherche médicale. Un grand merci à tous les participants, au club de Sport aventure venu en nombre, à nos trois bénévoles Jean, Francis et Vincent et un très grand merci à Noël Pilate qui nous a concocté ces quatre beaux parcours, et pour la mise en place du balisage.

Jumelage Bunsch :

Le Comité de jumelage a reçu 28 amis allemands de Bunsch pendant le week-end du 28 juillet. Un séjour riche en activités, en émotions aussi, mais également en convivialité. Le samedi soir, une réception officielle a réuni 73 convives dans la salle communale autour d'un repas chaleureux. Cette soirée est placée sous le triple signe des Jeux Olympiques de Paris, du 80^{ième} anniversaire du débarquement en Normandie et des 40 ans du comité. Les deux délégations se sont retrouvées à Forges les Eaux le dimanche pour la fête du cheval et la visite du musée de la résistance. Cette journée s'est achevée avec la visite de la ferme de Bray à Sommery autour d'un goûter de produits locaux, composé d'un verre de cidre, de pain et fromage de Neuchâtel. Pour mémoire, la première visite de la délégation Allemande à Manneville-sur-Risle a eu lieu le 27 juin 1984 et s'est conclue par la signature d'une charte le 07 juillet 1985.



ASMFC FOOT :

Tu aimes le sport d'équipe, tu veux te faire plaisir. Tu es né(e) en 2014, 2015, 2018 ou 2019 l'ASMFC Manneville sur Risle sera ravie de t'accueillir au sein de son club. Garçons comme filles vous êtes les bienvenu(e)s. Renseignement au 06.27.59.72.98

Transport scolaire

Quatre arrêts de cars scolaires existent sur la commune :

- Route de Rouen,
- Route de la Barre,
- Charles Péguy,
- Ecole.



Les quatre arrêts sont desservis par des cars pour le collège de Bourneville Sainte-Croix. Les lycéens peuvent emprunter les cars s'arrêtant aux deux premiers arrêts pour se rendre dans leurs établissements de Pont-Audemer.

NOUVEAU POUR LES LYCÉENS :

- ⇒ A compter du lundi 04 novembre 2024, le point d'arrêt « Rue Charles Peguy » sera desservi pour les lycéens sur le circuit 2920 (lycée/collège Pont-Audemer). Le bus passera à 7h34 le matin du lundi au vendredi, il sera de retour à 13h34 le mercredi et à 18h24 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- ⇒ Le conseil municipal a décidé d'attribuer une aide de 30 € pour les lycéens habitant la commune. Les familles ont jusqu'au 31 décembre pour se présenter en mairie avec la facture acquittée ainsi qu'un RIB afin d'obtenir le remboursement des frais d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2024/2025. A compter de l'année prochaine, cette aide sera appliquée dès l'inscription auprès des services de la Région.

Voirie : Mise en agglomération du Hameau de la Barre

Le hameau de la Barre se situe le long de la RD 139, route de Fourmetot, sur les communes de MANNEVILLE SUR RISE et LE PERREY.

Sur les conseils de la Région et du Département, les maires des deux communes ont pris un arrêté de mise en agglomération sur une portion de 300 mètres environ, limitant ainsi la vitesse à 50 km/h.

D'ici la fin de l'année, cette sécurisation sera complétée par la création d'un passage piéton (par la Communauté de Communes) et l'installation de mâts d'éclairage solaires, co-financés par le SIEGE 27 (à hauteur de 80 %) et les deux communes (10% chacune). Sans ces mesures, l'arrêt aurait été supprimé par la région Normandie, responsable de l'organisation et du fonctionnement des transports scolaires



Voirie : Côte de Bonnebos



En concertation avec les habitants de la côte présents à la réunion d'informations du 25 juin, la côte de Bonnebos est mise en sens interdit sauf RIVERAINS, SERVICES PUBLICS et LIVRAISONS dans les deux sens de

circulation depuis cet été.

Les travaux de réfection de la voirie, demandés depuis deux ans à la communauté de communes en charge de la voirie, sont toujours à l'étude pour trouver la solution adaptée compte-tenu de la pente et la largeur de la voie.

De plus, les talus empiètent de plus en plus sur la voirie, réduisant ainsi la largeur de la voie. Malheureusement, rognier les talus les fragiliseraient.

Tribune libre

COTE BONNEBOS FERMÉE

Je dénonce la décision, prise lors d'une réunion qui n'avait de publique que le nom, interdisant aux non-riverains d'emprunter en voiture la côte de Bonnebos.

Cela revient à privatiser l'usage d'une voie publique et fera payer à l'ensemble des Mannevillais l'entretien et l'éclairage d'une voie dont ils n'ont plus l'usage.. ça n'est pas normal.

Cela éloigne encore un peu plus les habitants du bas, non consultés, des structures publiques situées en haut : écoles, crèches, bureau de vote, mairie, équipements sportifs, commerces...

Et, c'est un comble, cela ne résout rien des problèmes qui se posent dans cette côte : usure du revêtement, végétation excessive qui raye les véhicules, défaut d'entretien (à certains endroits, la largeur de la chaussée a perdu un demi-mètre !).

Christophe MARTIN «Ensemble pour Manneville sur Risle »

Informations

Complémentaire santé :

Deux mutuelles proposent aux habitants de la commune de bénéficier de tarifs préférentiels :

-  Complévie - 02.31.50.35.50 ou contact@complevie.fr
-  AXA - 06.70.23.27.64 ou angelique.devaux@axa.fr

Atelier peinture Pouring :

Dominique Boulet, artiste peintre envisage de proposer des cours de peinture « pouring » à la salle communale. Le pouring est une forme d'art abstrait consistant à créer de façon aléatoire, en appliquant de la peinture par coulée ou accumulation. Vous voulez découvrir cette pratique artistique permettant de laisser libre court à votre imagination et de vous détendre, renseignez vous au 06.75.04.64.95.

Contre les violences intra-familiale :

Madame le Maire a été désignée par le Conseil municipal en tant qu'Elue Rurale Relais de l'Égalité (ERRE). Son rôle est d'accompagner les victimes d'inégalités et de violences intrafamiliales. Si vous êtes victimes ou témoins de tels faits, n'hésitez pas à contacter la mairie pour prendre rendez-vous avec l'élue référente pour vous aider, vous accompagner et vous orienter vers les structures locales adaptées.

Bruits nouveaux horaires :

Les horaires pour les travaux de bricolage et de jardinage ont changé suite à l'arrêté préfectoral du 20 août 2024.

- **Pour les particuliers** : les activités bruyantes réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées uniquement aux jours et horaires suivants

⇒ Lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 14h30 à 19h30

⇒ Samedi : 9h à 12h - 14h30 à 19h

⇒ Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

- **Pour les professionnels** : les travaux bruyants sur la voie publique et les travaux exercés chez des particuliers peuvent intervenir du lundi au samedi de 7h00 à 20h00 (sauf jours fériés).



**BRUITS
de voisinage**
Tous responsables
Tous concernés

Agenda

Octobre

Dimanche 20

Théâtre hors les murs

16h - Salle communale
Réservation au 02.32.41.81.31
Tarifs : 8 € en tarif plein et 6 € en tarif réduit

Lundi 28

Yoga halloween parent enfant dès 8 ans

17h15 - Salle communale
Réservation au 06.23.06.67.48
Tarif : 10 € la séance

Du 23 au 1^{er} novembre

Stage « Arts du cirque »

Gymnase de Manneville sur Risle
Réservation au 06.46.37.42.37

Novembre

Dimanche 3

Thé dansant

14h à 18h salle communale
Association du Musée - Tarif 6 € l'entrée

Lundi 11

Cérémonie de l'armistice

11h - Au monument aux morts
Vin d'honneur à la salle communale

Jeudi 21

Conseil Municipal

18h30 - Salle communale

Décembre

Samedi 7

Distribution du colis de Noël des anciens

9h30 à 12h30 - Salle communale

Jeudi 19

Conseil Municipal

18h30 - Salle communale

Dimanche 20

Théâtre - Olympicorama

16h - Salle communale

Le Théâtre L'éclat de Pont-Audemer se déplace à Manneville-sur-Risle le 20 octobre prochain à 16h à la salle communale, pour vous présenter le spectacle « *Olympicorama Le marathon* » : Où il est question notamment d'Athènes et de Philippides, d'Hérodote et de la bataille de Marathon, de 42,195 km et du temps qu'il faut pour les parcourir, de tradition et de modernité, de course de fond et de foulée, des hauts plateaux et des mythes, du Kenya et de l'Éthiopie, d'histoires d'hommes et de femmes, avec héros, triches, exploits, dépassements de soi et des autres, records et tragédies. . . Entrée payante, (8€ et 6€) réservation au 02.32.41.81.31 ou sur le site de la ville de Pont-Audemer. A partir de 14 ans.



**THÉÂTRE L'ÉCLAT / PONT-AUDEMER
du 18 au 20 OCT.**

02 32 41 81 31 www.ville-pont-audemer.fr
leclat-billetterie@pontaudemer.fr



#PontAudemer #ERRE #RUP #MJC #MJC #MJC #MJC #MJC #MJC

Mairie

2, Chemin des Hauts Vents
27500 Manneville-sur-Risle
Tél. : 02.32.56.94.86

mairie.manneville-sur-risle@orange.fr

www.manneville-sur-risle.fr



Ville de Manneville-sur-Risle

Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi : 8h30-12h00 / 16h00-17h30

Mercredi - jeudi : 8h30-12h00

Vendredi : 8h30-12h00 / 16h00-18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

Crédits photos : Commune

Impression : Mairie

Diffusion gratuite. Reproduction interdite.
Ne pas jeter sur la voie publique